



REMCA FORMATION
84 rue du Dr Lemoine 51100 REIMS
SIRET : 450 764 634 00058
APE : 8559 B
formation@cartonnerie.fr
03 26 36 72 40

LES CONTRATS DE LA SCENE

- **PUBLIC** : toute personne en charge de la gestion administrative d'un projet artistique et culturel
- **PRÉ-REQUIS** : avoir le projet d'organiser des spectacles dans un cadre légal.
- **OBJECTIFS** : connaître les règles régissant le secteur du spectacle vivant au regard des aspects réglementaires, sociaux et administratifs. Agir en sécurité dans la rédaction des contrats. Etre en mesure d'employer dans le respect des obligations légales des intermittents du spectacle.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Le cadre général juridique des contrats
- L'artiste et l'entrepreneur de spectacle
- Le contrat de travail : le CDI
- Le contrat de travail : les exceptions au CDI
- La paie
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Les autres contrats du spectacle : définitions et conséquences juridiques, commerciales, sociales et fiscales

Intervenant : Sylvain Dubois, chargé de mission ressources-humaines au cabinet d'expertise comptable Reflexpert

- **MÉTHODES** : alternance d'apports théoriques et de mise en application dans le cadre d'exercices pratiques
- **VALIDATION** : attestation de formation
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS** : 4 à 8 participants

En présentiel

TARIF PAR STAGIAIRE	DURÉE	DATES
300 € HT	7 heures	A la demande

- **LIEU** : La Cartonnerie, 84 rue du Dr Lemoine 51100 Reims
- **Contact** : Agathe Gaillot
formation@cartonnerie.fr
03 26 36 72 50